

Compte-rendu du 19 mars 2020 SUD n°5 - Réunion téléphonique sur coronavirus.

Présents : Direction et toutes les OS

Prochaine réunion : le vendredi 20 mars à 11H

Veillez trouver l'état des lieux de ce jour

Usines :

- Production

On continue de réduire au maximum les activités dites « *annexe* » comme les bureaux travaux.

On adapte les effectifs en fonction de la réception et du départ de combustible suivant le calendrier prévisionnel.

R7 continue pour la chaîne C, **la chaîne B ne devrait pas démarrer la semaine prochaine.** Mais les travaux de maintenance prévus pour un redémarrage quand la situation le permettra se poursuivent à priori. L'effectif de la salle de conduite R7 serait passé toutefois en effectif de sécurité (5 personnes) alors qu'une chaîne tourne encore. Un point sera fait demain.

La maintenance lourde actuelle sur creuset froid doit être finalisée (pas de date de fin) et le personnel en 2*8 est adapté en fonction de cette maintenance.

R2 va devoir redémarrer un évapo pour les jus de R7.

- Sous-traitance

Toujours en communication avec la Direction pour continuer la réduction des effectifs.

- Effectif sur site

La baisse des effectifs sur le site passerait de 80% aujourd'hui à 90% la semaine prochaine. Aucun problème de compétences ne serait constaté par la Direction.

Les fins de contrat se sont vu remettre leur nouveau contrat de travail.

- Logistique

Maintien du contrôle à l'entrée du site par SERIS.

Pas de réunion à 15 comme sur PSM.

Les absences de linge sur bâtiments ont été gérés par la logistique.

La distribution des « lunch box » est à améliorer par le restaurant 4.

Plus de bus externe en HN. Une augmentation des navettes internes pour les heures postées va être mise en place.

- Point sanitaire

Aucune suspicion de contamination au coronavirus sur l'usine depuis hier. La Direction émet cependant un doute sur un cas à T4. Ce doute sera précisé demain.

Le gel hydroalcoolique a été approvisionné dans les bâtiments.

Des masques vont être mis à disposition pour les opérateurs effectuant des manipulations de plus de 15 minutes à moins d'un mètre de leurs collègues. **Sont concernés les téléopérateurs qui travaillent souvent en binôme**

- Evolution

Les régimes de travail restent inchangés pour le moment, mais une réflexion continue d'être étudiée pour éviter le maximum de contact.

Un 24x72 pour le personnel restant sur l'usine, assurant la sûreté/sécurité, est un scénario possible. La Direction précise qu'il est encore trop tôt pour dire quelle organisation sera retenue.

Le chômage partiel est toujours en cours d'étude au niveau du groupe. La Direction communiquera à ce sujet dès qu'une décision sera prise.

Le mot de SUD :

De nombreux sites internet ont été coupés sur le site afin de dégager de la bande passante pour l'ensemble des salariés en THS.

La Direction a expliqué qu'elle regardait au niveau du groupe pour prendre des mesures sur les emails groupés. Ce point a été abordé de façon très floue. **SUD espère que les points que nous réalisons en toute transparence seront toujours possible demain.** Ils sont fait sous la forme de lien et ne prennent aucune place dans les messageries internes. **N'hésitez pas à nous fournir, même temporairement, vos emails perso pour continuer de recevoir les résumés des réunions téléphoniques.**

Pour info une partie de notre communication est disponible sur : www.sudhague.fr

SUD a fait plusieurs propositions à la Direction, **notamment sur la possibilité que l'ensemble des HN n'ayant plus de bus puissent poser leurs IK.** La réponse est pour le moins "étrange" **puisque la Direction explique que "les infirmières qui montent travailler dans les hôpitaux ne demandent pas d'IK !"**

Primes exceptionnelles : la Direction a informé qu'elle refusait d'évoquer pour l'instant cette possibilité. Il conviendra donc de faire des demandes précises après crise. Il nous apparait normal que la Direction remercie l'exemplarité du personnel du site ! La Direction a su verser des primes lors du changement de roue dissolveur par exemple. Il est également essentiel d'améliorer le climat social, mis à rude épreuve ces dernières années.

Droit d'alerte/DGI/droit de retrait : nous avons seulement eu la réponse de la CGT, favorable. Il n'est donc pas possible de faire voter à la majorité du CSE un droit d'alerte/DGI. Nous avons cependant été informés par tract de positions contraires que nous respectons.

Dosimétrie : SUD va demander un point sur ce sujet spécifique pour la réunion téléphonique de demain.

En complément des informations déjà données sur **le droit de retrait**, et pour répondre aux questions revenant souvent sur les sanctions et salaire en cas de droit de retrait : **Article L4131-3**

"Aucune sanction, aucune retenue de salaire ne peut être prise à l'encontre d'un travailleur ou d'un groupe de travailleurs qui se sont retirés d'une situation de travail dont ils avaient un motif raisonnable de penser qu'elle présentait un danger grave et imminent pour la vie ou pour la santé de chacun d'eux."

SUD continue de mettre la pression pour que seuls les salariés sous OMF montent sur le site.

Prenons un exemple simple pour montrer l'aspect aberrant de la situation : imaginons un préavis illimité déposé sur le site (ça peut arriver...). Ce préavis permettrait à l'ensemble des salariés non soumis à OMF, dans le cadre de la circulaire OMF, de rester chez soi potentiellement pendant des semaines ! Etrangement actuellement, un surplus de personnel non soumis aux OMF doit monter....pour des motifs fournis par la Direction à minima trompeurs. **SUD ne relaiera pas les motifs fallacieux de la Direction**, puisque la procédure OMF encadre justement les situations exceptionnelles et le personnel devant être présent !

Enfin, suite à des taquineries sur l'absence de dessins dans les comptes rendus...

Orano : salariés en THS, ça s'organise !

